

**INTEGRE – Wallis et Futuna****Site pilote Wallis – Fiche N°C2W121****« Mettre en place des poubelles sur les lieux stratégiques de Wallis »**

**Auteur :** Lycée d'Etat de Wallis et Futuna – (MAKUTU Joseph, Proviseur du Lycée, [proviseur@lycee.education.wf](mailto:proviseur@lycee.education.wf) , Alain HOEDT, Adjoint Proviseur – Classes 1<sup>ère</sup> CAP et Terminale CAP SM)

**Descriptif de l'activité :**

Les élèves de CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) SM (serrurier métallier) sont formés pour fabriquer et installer différents ouvrages métalliques comme les serrures, les blindages, les rampes, les balcons, les charpentes, les escaliers, les portes, les fenêtres, les vérandas par exemple. Leur champ professionnel les amène à travailler tous les métaux employés dans le bâtiment (acier, inox, aluminium, cuivre mais aussi les matières plastiques).

Les jeunes, formés par le lycée dans cette branche professionnelle, sont polyvalents. Ils font par conséquent un travail varié.

La durée de leur formation est de deux ans.

Afin de mettre leur savoir-faire au profit du territoire, la filière CAP SM, qui a déjà expérimenté les poubelles à bascule sur le site du lycée réalisera :

- **Dans un premier temps**, une enquête au sein du lycée avec un renfort des structures existantes et une étude de la perception de ces poubelles par les élèves. **Les poubelles pourraient avoir un code de couleur défini (verre, plastique, alu) pour que cette action s'inscrive comme un complément aux bacs de tri qui seront installés au lycée et au CET.**
- **Dans un second temps**, il est envisagé la seconde année que cette action soit étendue à un site pilote : site fréquenté par la population (Fenuarama, SEM...), soit à une administration (Serv Env...), soit également à l'hôpital... Ces poubelles à bascule constitueraient le premier maillon de la gestion des déchets. De plus, l'option poubelles à code couleur permettrait de s'inscrire également comme complémentaire des actions de renforcement du CET qui seront mises en place dans le cadre d'INTEGRE (mise en place de bacs de tri au CET).

Le bureau technique INTEGRE en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique fixera le cahier des charges en matière de gabarit (volume), la carte d'implantation avec les lieux stratégiques choisis et la quantité. L'équipe pédagogique de la spécialité, en partenariat avec les fournisseurs des matériaux établira le calendrier de fabrication.

Ce projet deviendrait, en accord avec le vice-rectorat, le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel des élèves de la filière SM : 1<sup>ère</sup> et terminale CAP.

- *Détail des actions à mener :*

- **Action 1 : Mise en place de poubelles de tri au sein du Lycée**

Cette action a pour objectif de renforcer les structures existantes en termes d'infrastructures avec la construction de nouvelles poubelles à bascules affichant un code couleur et permettant ainsi le tri (verre, plastique, canettes). Il a donc été décidé avec l'équipe pédagogique de mettre en place 15 nouvelles unités (une unité comprenant trois poubelles à bascules). De plus, cette action permet aussi de valoriser le travail des élèves et d'initier le travail de sensibilisation sur la gestion des déchets ; Enfin, cette activité prévoit également 2 déplacements au CET (un en début de projet et un lors de l'arrivée des bacs de tri) pour chacune des deux divisions concernées (CAP et TCAP SM&PAR).

- **Action 2 : Mise en place de poubelle de tri sur un site pilote**

Cette action a pour objectif d'étendre l'action 1 à un site pilote dans un village de Wallis (ex : Fenuarama, SEM...) soit à une administration, soit à l'hôpital ou aux dispensaires... Comme pour l'action 1, il a donc été décidé avec l'équipe pédagogique de mettre en place 15 nouvelles unités (une unité comprenant trois poubelles à bascules) sur un site pilote qui restera à déterminer. De plus, cette action permet aussi de valoriser le travail des élèves et d'initier le travail de sensibilisation sur la gestion des déchets.

Photos prises au lycée d'Etat de WF



**Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :**

- **Résultat 4 (OS 2) :** La visibilité du projet INTEGRE est assurée ;
- **Résultat 5 (OS 2) :** les résultats des projets de GIZC sur les sites pilotes sont capitalisés et valorisés ;
- **Résultat 7 (OS 3) :** la collaboration entre les services (d'une même administration ou entre administration de différents sites est assurée) ;
- **Résultat 10 (OS 4) :** les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes sont engagées pour faire face, de manière intégrée ;
- **Résultat 12 (OS 4) :** les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement.

## Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :

### Gestion des déchets :

La problématique des déchets dans les pays insulaires océaniques, constitue un problème majeur susceptible de retombées néfastes sur les activités de développement, la sécurité alimentaire, la santé publique et l'environnement. Ces petites îles dont les importations grandissantes de déchets non biodégradables, les durées de vie limitées des biens de consommation de par les conditions naturelles, et les longues distances séparant les îles, font de la gestion durable des déchets un défi de taille à la fois économique et écologique.

Afin de protéger l'environnement, mais aussi la santé et la salubrité publique, la gestion durable des déchets sur le Territoire de Wallis et Futuna est un enjeu majeur. Ainsi, un certain nombre d'activités proposées dans le cadre d'INTEGRE (travaux d'un nouveau casier, mise en place de bacs de tri – verre, plastique, canettes, équipements de renforcement du CET, et campagne de sensibilisation), viendront en complément de cette activité. En effet, il s'agira de mettre en œuvre des actions concrètes menées en parallèle. Ainsi cette activité de mise en place de poubelles à bascule avec un code couleur pourrait être un moyen de sensibilisation et d'accompagnement aux bacs de tri qui seront installés à l'entrée du CET.

- ➔ Le processus du tri des déchets par bacs a déjà donné ses épreuves en matière de qualité environnementale, les établissements du second degré des îles Wallis-et-Futuna (Collèges et Lycées) serviraient de base expérimentale par laquelle le territoire des îles Wallis-et-Futuna bénéficierait des nouvelles pratiques efficaces en matière de la gestion des déchets.

### Partenaires :

Le pilote est le Lycée d'Etat classes de 1 et TCAP SM avec comme partenaires

- Le service de l'environnement du territoire des îles Wallis-et-Futuna
- BATIRAMA pour les matériaux
- TP - Phares et Balises expertise sur les soudures
- La circonscription d'Uvéa
- Les villages et districts
- Les grandes chefferies
- L'IEOM – WF
- Les collèges de Wallis

**Coût de l'activité et financements envisagés : Coût total et détail de la base du calcul financier en fCFP :**

	Action 1 : Poubelles tri au lycée	Action 2 : Poubelle de tri sur un site pilote
<b>1. Personne</b>  Action 1 : 12 semaines/ division SM et 2 semaines/division PAR → 96H x 2 div = <b>192H SM</b> et 16H x 2 div = <b>32H PAR</b>  Action 2 : 18 semaines/ division SM et 4 semaines/division PAR → 144H x 2 div = <b>288H SM</b> et 32H x 2 div = <b>64H PAR</b> <b>Intégration EDT Prof/Div</b>	<b>896 000</b>	<b>1 408 000</b>
<b>2. Déplacement</b>  Action 1 : 4 déplacements au CET (1 CAP/TCAP SM&PAR) Action 2 : un déplacement au CET	4 x 15000 = <b>60 000</b>	1 x 15 000 = <b>15 000</b>
<b>3. Equipement</b>  Action 1 : Matériaux pour 15 unités poubelles Action 2 : Matériaux pour 15 unités poubelles	5200 x 15 x 3 = <b>234 000</b>	5235,4 x 15 x 3 = <b>234 000</b>
<b>4. Consommables</b>  Action 1 : matériel construction poubelle + poste à souder type TIG ou MIG Action 2 : matériel construction poubelle	<b>87 856</b>	<b>0</b>
<b>5. Sous-traitance</b>		
<b>5. Autres coûts directs</b>		
<b>Coût total en Fcfp :</b>	<b>1 277 856 Fcfp</b>	<b>1 658 593 Fcfp</b>
<i>Part INTEGRE</i>	<b>381 856 Fcfp</b>	<b>250 593 Fcfp</b>
<i>Autres financements</i>  Action 1 et 2 : lycée mise à disposition du temps d'enseignement, utilisation des locaux du lycée, mise à disposition du temps de fabrication par les élèves : Ateliers SM et PAR, logiciel SOLIDWORKS → DAO	<b>896 000 Fcfp</b>	<b>1 408 000 Fcfp</b>
<b>Coût total en Euros :</b>	<b>10 700 Euros</b>	<b>13 900 Euros</b>
<i>Part INTEGRE</i>	<b>3 200 Euros</b>	<b>2 100 Euros</b>
<i>Autres financements</i>  Action 1 et 2 : lycée mise à disposition du temps d'enseignement, utilisation des locaux du lycée, mise à disposition du temps de fabrication par les élèves : Ateliers SM et PAR, logiciel SOLIDWORKS → DAO	<b>7 500 Euros</b>	<b>11 800 Euros</b>

Détail de ce qui pourrait être pris en charge par INTEGRE, ainsi que les co-financements éventuels.

**Planning : Sur 3 ans maximum (août 2014 - mars 2017) voir en fonction de la mise en place des bacs de tri, et de l'achat des bacs de tri pour le lycée**

	2014 T3	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1
Action 1			X	X	X	X	X	X	X	X	X
Action 2			X	X	X	X	X	X	X	X	X

**Acceptabilité et intégration locale :** Cette activité a-t-elle été présentée à la population locale et si oui comment a-t-elle été perçue ? Quels sont les éléments qui permettront une bonne appropriation locale de cette activité par la population locale/les usagers/ les services concernés  
 Cette activité a été présentée à l'équipe pédagogique du Lycée. L'activité doit se faire en lien avec la mise en place des bacs de tri au CET. Voir comment présenter les choses pour susciter l'adhésion, expliquer les méthodes de tri et de valorisation des déchets tels que le verre, le plastique, et les canettes alu.

**Bénéfices attendus pour les populations :**

- Apprentissage pour les élèves : Projet avec une approche pluridisciplinaire (notion de français, sciences, histoire, citoyenneté et géographie). Apprentissage du problème des déchets sous les trois aspects du développement durable : dimension sociale, économique et environnementale. Apprentissage de la notion de pollutions liées aux déchets (cycles naturels de dégradation, réduction des déchets à la source, réflexion à l'achat, économie d'énergie et gestion des ressources). Apprentissage des problèmes de maintien de la propreté des espaces partagés au travers des thématiques du respect d'autrui et de l'environnement.
- Bénéfices pour les élèves : Valorisation du travail des élèves qui vont monter un projet à destination de la population. Implication des élèves sur des sujets concrets touchants les habitants.
- Sensibilisation de la population au tri et à l'existence de bacs de tri au CET avec à terme une amélioration de la qualité de l'environnement (des lieux publics et privés), une sensibilisation sur l'impact des déchets sur la santé publique et la possibilité de valorisation de certains déchets (potentielle source financière).

**Pérennité (si applicable) :**

- Prise de conscience de l'utilité de trier les déchets,
- Apprentissage transmis à l'entourage (école et famille), adoption d'un comportement éco citoyen,
- Prise de conscience via une réflexion sur les déchets, avec les élèves pour donner sens au CET et d'en assurer la pérennisation. Si la communication est assurée, et le tri effectué, les bénéfices seront d'autant plus grand pour le casier du CET qui sera moins encombrer et donc plus durable,
- Le tri des déchets dans l'établissement se poursuit selon la voir ouverte par le projet,
- La collecte des déchets de tri est assurée par le dispositif mis en place par le Service de l'Environnement.

\*\*\*

**Pour mémoire, rappel des critères sur lesquels cette activité sera évaluée :**

1. Participer aux objectifs et à l'atteinte de résultats d'INTEGRE ;
2. Répondre aux enjeux identifiés pour le site pilote ;
3. Présenter une forte acceptabilité locale / être intégrée dans le contexte culturel
4. Etre au bénéfice des populations locales
5. Etre durable dans son utilisation de l'environnement
6. Présenter un potentiel de pérennisation
7. Présenter un bon rapport coût / efficacité
8. Avoir un caractère intersectoriel – NB : Clause particulière : une activité privée ne pourra être appuyée par le projet que si elle remplit TOUTES les autres conditions, et l'appui ne pourra pas être constitué d'une subvention directe
9. Etre répliquable, démonstratif et/ou Innovant
10. Etre co-financée (des financements indépendants d'INTEGRE sont prévus)